



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-108285>

Département(s) de publication : **69**

Annonce n° **24-108285**

Travaux

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Sytral Mobilités

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 20009638600012

**Ville :** Lyon

**Code postal :** 69487

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 69

### Section 2 - Communication

**Lien direct aux documents de la consultation :** <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1532274>

**Identifiant interne de la consultation :** 24M0127

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non

**Nom du contact :** Service Commande Publique et Achats Responsables

**Numéro de téléphone du contact :** +33 472845800

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :**

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** >\_la lettre de candidature (imprimé Dc1 ou document équivalent) permettant d'identifier le candidat ou chaque membre du groupement si le candidat est un groupement d'opérateurs économiques.  
>\_une déclaration sur l'honneur justifiant que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L2141-1 à L2141-5 et L2141-7 à L2141-11 du Code de la Commande Publique et notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L5212-1 à L5212-11 du Code du Travail ou rubrique F du Dc1 dûment cochée. >\_preuve de l'inscription sur le registre professionnel ou le registre du

commerce pertinent de l'état membre dans lequel il est établi : Numéro Siret ou numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine de l'opérateur économique

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** >\_déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant sur les 3 derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. >\_déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels pertinents
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** >\_déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années; >\_description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché; >\_pour les marchés publics de travaux, de services ou pour les marchés publics de fournitures comportant également des travaux de pose et d'installation ou des prestations de services, l'indication des titres d'études et professionnels du candidat ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché public ; >\_indication des mesures de gestion environnementale que le candidat pourra appliquer lors de l'exécution du marché public. >\_liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin; >\_des certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants. L'acheteur accepte tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres ; >\_des certificats de qualité fondés sur les normes européennes, délivrés par des organismes indépendants et certifiés par des organismes accrédités, attestant que l'opérateur économique se conforme à certaines normes d'assurance de qualité. L'acheteur accepte tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres Les niveaux minimaux de capacités techniques et professionnelles exigés sont les suivants : C.f article 6.1.3 du règlement de la consultation

**Technique d'achat :** Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis :** 28/10/2024 à 16:00

**Présentation des offres par catalogue électronique :** Interdite

**Réduction du nombre de candidats :** Non

**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes :** Non

**Critères d'attribution :** Valeur technique : 40% Critère valorisation « Transition écologique et responsabilité sociétale des entreprises (Rse) : 5% Prix : 55%

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Renouvellement de la vidéoprotection des lignes de tramway T4 et extension T1 Debourg

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 45233292

**Type de marché :** Travaux

**Description succincte du marché :** &gt;La mise en oeuvre de caméras IP en lieu et place des caméras en place ainsi que les compléments nécessaires (doublement des caméras de quai, ajout ponctuel pour des besoins d'exploitation) en exploitation, &gt;Leur raccordement sur les Réseaux Informatique Terrain (RIS) de la ligne T4 et T1, &gt;Leur intégration architecturale dans l'environnement tramway, &gt;La dépose de l'ancienne installation

**Lieu principal d'exécution du marché :** Métropole de Lyon 69003 - Métropole de Lyon

**Durée du marché (en mois) : 18**

**La consultation comporte des tranches : Non**

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non**

**Marché alloti : Non**

## **Section 6 - Informations Complémentaires**

**Visite obligatoire : Oui**

**Détail sur la visite (si oui) :** Contacter au préalable Thibault Curzillat Service Umeq tcurzillat@keolis-lyon.fr et mettre en copie ppiao@sytral.fr Les visites seront organisées au maximum 12 jours avant la date limite de remise des offres

**Autres informations complémentaires :** >\_Le Règlement de la consultation apporte toutes les informations complémentaires au présent avis. >\_Le critère "Valeur technique" est décomposé en 3 sous-critères suivant la structure du mémoire justificatif associé, libellés et pondérés comme suit : \*Sous-critère technique 1 (SCt2.1) : Organisation et planification : 30% \*Sous-critère technique 2 (SCt2.2) : Méthodologie : 40% \*Sous-critère technique 3 (SCt2.3) : Qualité des équipements et matériaux : 30% Options : L'acheteur se réserve la possibilité de conclure un ou des marchés passés sans publicité ni mise en concurrence préalables pour la réalisation de prestations similaires avec le titulaire en application des articles L2122-1 et R2122-7 du Code de la Commande Publique. Cautionnement : >\_Les travaux feront l'objet d'une garantie de parfait achèvement dans les conditions du CCAP et du CCTP. >\_Il sera appliqué une retenue de garantie dont le montant est égal à 5% du montant initial du marché, augmenté, le cas échéant, du montant des avenants. Le titulaire a la possibilité, de substituer une garantie à première demande à la retenue de garantie dans les conditions fixées aux articles R2191-36 à R2191-42 du Code de la Commande Publique. >\_En cas de versement d'une avance, le titulaire devra fournir la garantie à première demande prévue à l'article R2191-7 du Code de la Commande Publique et couvrant 100 % du montant de l'avance. Financement : -Articles R2191-1 à R2191-63 du Code de la Commande Publique -Les prix sont révisibles dans les conditions du CCAP. - Caractéristique des prix : Prix unitaires -Une avance sera accordée sur la base du montant du marché dans les conditions des articles R2191-3 à R2191-12 du code de la commande publique. -Modalités de règlement des comptes : selon modalités du CCAG Travaux et du CCAP -Les paiements seront effectués par virement administratif dans le délai réglementaire de 30 jours, selon les dispositions des articles R2192-10 à R2192-36 du Code de la Commande Publique. Forme juridique : >\_En cas de groupement, aucune forme juridique n'est imposée pour la présentation des candidatures et offres. Toutefois, pour la bonne exécution du marché, en cas de groupement conjoint il est exigé la solidarité du mandataire pour le respect des obligations contractuelles à l'égard de chacun des cotraitants. >\_Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs candidatures en agissant à la fois : -En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements, -En qualité de membres de plusieurs groupements. >\_Selon les dispositions de l'article R2143-4 du CCP, l'acheteur accepte que les candidats présentent leur candidature sous la forme d'un DUME (document unique de marché européen) en lieu et place de l'ensemble des documents et renseignements justifiant de leurs capacités. Dans ce cas, il est précisé que l'acheteur n'autorise pas les candidats à se limiter à indiquer dans le DUME qu'ils disposent de l'aptitude et des capacités requises sans fournir d'informations particulières sur celles-ci. Le DUME devra obligatoirement être rédigé en français. Les candidats pourront candidater avec un DUME en suivant les instructions figurant en annexe du règlement de la consultation

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 24/09/2024**